

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 19 SEPTEMBRE
2024



Extrait du registre des délibérations
République Française

N°DEL_2024_092

**CONVENTION DE FINANCEMENT DANS LE CADRE DU FONDS D'INNOVATION
PEDAGOGIQUE**

L'an deux mille vingt quatre, le dix neuf septembre à 20 h 30

Le Conseil Municipal, dûment convoqué par le Maire, le 13 septembre 2024, s'est assemblé dans l'Auditorium du Conservatoire, 85 boulevard de la République, sous la présidence de Monsieur Eric DUMOULIN .

Présents :

Eric DUMOULIN, Michèle GRELLIER, Pascal PONTY, Malika BARRY, Paul MARSAL, Inès de MARCILLAC, Pierre ARRIVETZ, Virginie MINART-GIVERNE, Vincent GRZECZKOWICZ, Véronique FABIEN-SOULE, François SCHMITT, Véronique CHANTEGRELET, Nicole CABLAN-GUEROULT, Laurence GNEMMI, Emmanuel LOEVENBRUCK, Pascale PATAT, Cécile DELAUNAY, Jean-Baptiste GODILLON, Laurence BOUDER, Arménio SANTOS, Levon MINASSIAN, Christelle HANNEBELLE, Arnaud BEAUVOIR, Pierre GUILLET, Béatrice BELLINI, José TOMAS, Yves ENGLER, Edith MOLDOVAN, Franck PACQUET

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Dominique BAUD à Edith MOLDOVAN, Olivier LASSAL à Véronique FABIEN-SOULE, Laurent MALOCHET à François SCHMITT, Sandrine COMBASTEIL à Nicole CABLAN-GUEROULT, Jean-Manuel PARANHOS à Malika BARRY, Laurent LEFEVRE à Laurence GNEMMI, Sophie LEFEBURE à Inès de MARCILLAC, Nathalie MOULIN à Jean-Baptiste GODILLON, Aymeric TONNEAU à Emmanuel LOEVENBRUCK

Absents :

Véronique LIGNIER

Secrétaire :

Vincent GRZECZKOWICZ

Les 29 membres présents forment la majorité des membres du Conseil en exercice, lesquels sont au nombre de 39.

NOTE DE SYNTHÈSE

Dans un souci de favoriser l'innovation au sein des équipes, soutenue par une dynamique collective, le Conseil national de refondation (CNR) a initié la démarche « Notre école, faisons-la ensemble » (NEFLE), qui a conduit à une large concertation à l'échelle nationale.

Pour aller plus loin, les écoles et établissements volontaires ont eu l'opportunité d'élaborer ou d'adapter, de manière consensuelle, des projets pédagogiques destinés à enrichir leur projet d'école ou d'établissement.

Ces projets pédagogiques peuvent, le cas échéant, bénéficier d'un soutien financier.

Dans ce cadre, l'école maternelle Les Larris a présenté son projet « Ma cour, mon bien-être, la nature et moi », visant à transformer la cour de récréation en un espace dédié au bien-être et à l'apprentissage.

Ce projet a pour objectif de diversifier les fonctions de la cour de récréation en créant un carnet d'expérience, en réalisant des pancartes, en développant des échanges à travers des projets communs avec les activités périscolaires, et en enrichissant l'environnement avec des éléments variés et des compétences psychosociales, le tout dans le but de promouvoir l'apprentissage du vivre ensemble.

Ce projet a été examiné par la commission d'examen des projets pédagogiques du 25 juin 2024 présidée par le recteur. Le montant de la subvention allouée par l'Etat, en vue de couvrir les dépenses prévues dans le cadre du projet pédagogique présenté, a été fixé à un montant maximum de 13 000 €.

Une convention doit être établie afin d'organiser les modalités du soutien financier prévu dans le cadre du fonds d'innovation pédagogique entre l'Etat, gestionnaire du fonds, et la collectivité en charge des dépenses afférentes au projet pédagogique.

DELIBERATION

Vu le Code général des collectivités territoriale,

Vu la loi n° 2022-1726 du 30 décembre 2022 de finances pour 2023

Vu l'avis de la commission Education, Restauration Municipale, Sport en date du 12 septembre 2024,

Considérant l'élaboration du projet pédagogique « Ma cour, mon bien-être, la nature et moi » ayant vocation à nourrir le projet d'école de la maternelle Les Larris,

Considérant la procédure de subventionnement de ce projet par l'Etat,

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

DECIDE :

- **d'approuver** la convention de financement dans le cadre du fonds d'innovation pédagogique,
- **d'autoriser** le Maire à signer ladite convention et tout document afférent.

A L'UNANIMITÉ,

Publiée le : 24/09/2024